

Le bulletin

VILLE DE
BULLE
Juin 2020 | n° 35

"Entretien

Rencontre avec Jérôme Tornare: le point sur le dicastère Sécurité et bâtiments communaux



2

"Aménagement

La profonde mutation du quartier de la gare



3

"Seniors

Retour sur le questionnaire envoyé aux 60 ans et plus



6-7

"Bulle verte

Bulle, la première Cité de l'énergie GOLD du Canton de Fribourg

L'Association Cité de l'énergie: 30 ans d'engagement

«Une fierté pour la Ville et ses habitants»

4-5

"Jeunesse

Lancement du projet «Grandir à Bulle»



7

"Qualité de vie

Prix jeunesse et famille: à vos candidatures!



7

"Mobilité douce

Le vélo pourrait tirer son épingle du jeu



8



© Gruyère Energie

Concours

JOUER ET GAGNER UN VÉLO ÉLECTRIQUE offert par la Ville de Bulle dans le cadre de sa labellisation Cité de l'énergie GOLD. Répondez à la question suivante:

A Bulle, combien de bornes de recharge pour véhicules électriques sont mises à disposition par la Ville sur le domaine public?

2: à la Grand-Rue et à la place Saint-Denis.

3: à la Grand-Rue, au parking des Albergues et à la rue de l'Etang.

4: à la Grand-Rue, à la rue Victor-Tissot, au parking des Albergues et à la rue de l'Etang.

Envoyer le talon-réponse rempli à:
Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P., 1630 Bulle



Ou remplissez le formulaire via la page d'accueil de notre site internet: www.bulle.ch

Nom/prénom:

Réponse:

Adresse:



GOLD

Bulle
european energy award

S'informer

RECEVOIR PAR E-MAIL
LES ACTUALITÉS COMMUNALES
www.bulle.ch/mesabonnements

SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook

LinkedIn



Impressum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale
1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle

TEXTES | PHOTOS
Ville de Bulle
Secteur communication

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication

IMPRESSION
Glassonprint

TIRAGE
12 100 exemplaires

"Entretien

Une femme à la tête de la Police communale

Actuelle responsable de la cellule des relations humaines auprès de la Police cantonale fribourgeoise, l'adjudante Isabelle Castella sera la nouvelle cheffe de la Police communale de la Ville de Bulle dès le 1^{er} septembre prochain.

Elle succédera à l'adjudant Jean-Claude Tissot, qui partira en retraite anticipée après plus de 35 ans d'activité au sein de la Police communale, dont 18 au poste de chef de service. «Il a toujours rempli les missions confiées à la satisfaction des autorités», apprécie Jérôme Tornare, conseiller communal.



Jérôme Tornare: «Bulle est une ville sûre où il fait bon vivre»

Conseiller communal depuis 2016, Jérôme Tornare est responsable du dicastère Sécurité et bâtiments communaux. Rénovation et agrandissement du bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas, missions de la police, organisation des pompiers: l'édile fait le point sur ses principaux dossiers et les services dont il a la charge.

■ Vous arrivez bientôt au terme de votre premier mandat au sein de l'Exécutif bullois. Que retenir-vous de cette expérience?

J'ai bien vécu mes quatre premières années de conseiller communal avec un très bon bilan. Une belle expérience! J'avais la chance de pouvoir m'appuyer sur un certain bagage professionnel et humain, en ayant la connaissance des processus institutionnels, qui me permettait de pouvoir assumer la fonction. Celle-ci est bien sûr prenante, mais elle est tout aussi passionnante. Ma motivation, je la puise dans la volonté de m'engager pour la chose publique et la collectivité, au service de la population bulloise, et de le faire avec bienveillance.

■ En tant que conseiller communal en charge de la sécurité publique, quel est votre sentiment: Bulle, une ville sûre?

Oui, on peut l'affirmer, et c'est une ville où il fait bon vivre. C'est notamment le fruit de l'excellente collaboration entre notre Police communale et la Police cantonale, sa Police de proximité en particulier. La présence visible et fréquente de patrouilles en ville et dans ses quartiers participe grandement à ce sentiment général de sécurité. Par ailleurs, le dialogue avec les établissements publics est régulier et constructif, si bien que les problèmes de nuisances sonores sont plutôt rares. Pour l'avenir, nous devons toujours rester attentifs à préserver et à faire perdurer cette tranquillité. Tout en favorisant la richesse du patrimoine et de la dynamique de nos établis-

sements publics qui s'inscrit dans la signature «Avec Bulle – Cité de rencontres».

■ On le sait, les règles de vie dans l'espace public sont respectées par la plupart. Il y a hélas quelques brebis galeuses...

Comme toute ville de taille similaire, Bulle doit faire face à certaines incivilités, comme le parcage hors case, en recrudescence dans certaines zones, la sécurité piétonnière et routière, les problèmes de littering (déchets sauvages) ou les déjections canines. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées, en premier lieu sur le terrain. Celles-ci ne suffisent malheureusement pas toujours à éradiquer tous les actes d'incivilité. Les autorités communales se doivent dès lors de rester attentives à l'évolution de la situation. Cela étant, il n'est par exemple pas possible ni souhaitable de mettre un agent derrière chaque place de stationnement...

■ L'action de la Police communale ne se limite en effet pas qu'aux contrôles de stationnement.

Les missions de la Police communale sont larges et diverses. Elle est principalement une police administrative dont le rôle premier est d'assurer des tâches de proximité dans notre ville afin d'y créer un climat de confiance et de sécurité. Disposant de certains pouvoirs de police, les agents communaux veillent à la tranquillité publique ainsi qu'au respect des lois et des règlements, en collaboration avec la Police cantonale. Ils collaborent également avec cette dernière dans le cadre de recherches de personnes ou d'événements particuliers, ainsi que pour des campagnes de prévention.

En parallèle, la Police communale accomplit quantité d'autres missions, comme la gestion des marchés et des manifestations, l'organisation de la mise en place de la signalisation lors d'événements, le contrôle et la surveillance des chantiers, la présence aux abords des écoles, la gestion des patrouilleurs scolaires ou encore le pesage des marchés de bétail. Et quand on sait par exemple que, chaque année, quelque 300 événements en tous genres impactent le domaine public, leur gestion n'est pas la moindre de ses tâches! Comme Bulle grandit, les effectifs

de la Police communale devront sans doute être étoffés à l'avenir. Ce qui lui permettrait d'augmenter sa présence dans la rue et dans les parcs et, ainsi, de renforcer son rôle de prévention sur le terrain, en complément aux actions menées par notre Service de la jeunesse, nos travailleurs sociaux hors murs et Bulle sympa.

■ Quel regard portez-vous sur le Corps des sapeurs-pompiers de Bulle-Riaz, Centre de renfort de la Gruyère?

L'arrivée d'un nouveau commandant, début 2017, a insufflé une excellente dynamique de groupe, notamment avec les officiers et également l'arrivée de la première dame officier. Le corps, composé de quelque 110 hommes et femmes, fonctionne aujourd'hui parfaitement avec un excellent engagement de chacun au quotidien. Nous avons pu le constater lors de l'incendie de juin 2018 sur le site de la scierie Despond, tout comme lors des nombreux engagements de divers types que doivent assurer les sapeurs-pompiers: désincarcérations de véhicules, sauvetages routiers, défense chimique ou encore défense contre les pollutions par hydrocarbures.

Dans le prolongement de la refonte en cours de l'organisation des sapeurs-pompiers fribourgeois, des regroupements de corps interviendront encore en Gruyère dans les années à venir, selon les diverses législations qui sont et seront votées par le Grand Conseil. Des collaborations devront être trouvées afin de garantir la qualité de la prestation actuelle qui est mise à disposition de la population, tout en gardant une dynamique financière cohérente. Dans ce contexte et au vu du nombre important d'habitants, en tant que Centre de renfort, le Corps des sapeurs-pompiers de Bulle-Riaz continuera de tenir un rôle central dans le district.

■ Où en est le projet de rénovation et d'agrandissement du bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas?

Le projet a été mis à l'enquête publique à la fin de l'année dernière. Il n'avait soulevé aucune opposition. La commune est désormais dans l'attente du permis de construire. Le calendrier initial devrait être maintenu, à savoir un début des travaux après les vacances d'été et une mise en ser-

vice du bâtiment en mai ou en juin 2022. Plusieurs services communaux, aujourd'hui localisés en divers endroits de la ville et à l'étroit, s'y installeront: la Police communale, le Contrôle de l'habitant, le Service des curatelles, l'Administration scolaire, les Départements technique et urbanisme ainsi que les Archives communales (voir Le bulletin N° 34, décembre 2019). Ces services disposeront alors de conditions de travail optimales. La vision de base du projet consiste aussi pour la commune à réaliser des économies d'échelle.

■ Et pour les citoyens, quels seront les avantages de cette installation à la rue du Château-d'En-Bas?

Cette relocalisation permettra de regrouper une partie importante des services aux habitants, à proximité immédiate du centre-ville et du plateau de la nouvelle gare, et non loin de l'Hôtel de Ville, à la Grand-Rue, où demeureront le Département administration et celui des finances. Rappelons également que, dans son aile arrière, le bâtiment rénové et rehaussé de la rue du Château-d'En-Bas accueillera provisoirement une école abritant neuf salles de classe dès la rentrée

scolaire 2022. Cette infrastructure provisoire permettra d'absorber l'augmentation des effectifs, en attendant la construction d'une prochaine école primaire d'envergure, au Terraillet ou à la Pâla.

■ L'obtention du label Cité de l'énergie GOLD est une belle récompense pour la Ville de Bulle et sa politique ambitieuse menée en la matière (voir pages 4 et 5). Voilà qui doit aussi réjouir le responsable des bâtiments communaux.

La Ville de Bulle a défini une politique exemplaire en matière de développement durable pour ses propres bâtiments. Aujourd'hui, 72% des bâtiments communaux sont raccordés au chauffage à distance et 100% d'entre eux sont alimentés en électricité renouvelable. Autre exemple, des installations solaires photovoltaïques ont été posées sur les toits des bâtiments scolaires. Pour les Autorités, cette labellisation GOLD est un encouragement à poursuivre sur la voie tracée. L'optimisation du suivi énergétique des bâtiments communaux et la suppression à terme de l'utilisation du mazout s'inscrivent dans cette volonté.

Jérôme Tornare

41 ans
Marié
2 enfants de 12 et 15 ans

Formation

A commencé par un CFC de confiseur, puis un certificat de capacité de cafetier-restaurateur; il change ensuite d'orientation et obtient tour à tour une attestation de formateur en entreprise, un diplôme fédéral d'économiste d'entreprise dans les arts et métiers, un CAS (Certificate of advanced studies) de formateur d'adultes, un diplôme fédéral HES d'enseignement professionnel et, enfin, un CAS en management des organisations publiques de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

Apprentissage de confiseur auprès de la Confiserie Philipona, à Bulle; entre 1998 et 2015, assume des fonctions dirigeantes dans le milieu de la restauration pour le compte de différents établissements: administrateur de Gruyère Grill SA, à Broc, chef d'entreprise au London Café et gérance de la cafétéria du Collège du Sud, à Bulle; de 2009 à 2015, est chargé de cours à l'École professionnelle de Bulle (branches enseignées: connaissances du commerce de détail et législation sur les denrées alimentaires); depuis 2015, est adjoint du chef du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) de l'Etat de Fribourg.

Hobbies

Randonnée en montagne; aime s'occuper de ses deux labradors.

"Aménagement

Un carrefour de mobilité

Trains, bus urbains et régionaux, vélostation – première infrastructure du genre dans le canton – ou encore espaces dédiés au dépose-minute, à l'autopartage, aux taxis et au stationnement des deux-roues: la future place de la Gare de Bulle formera une interface majeure dédiée à la mobilité et au transfert modal.

Réservée aux piétons et aux vélos, elle est aussi appelée à devenir un lieu de rencontre et un espace public important de la ville.



Espaces publics: La grande métamorphose du quartier de la gare

Les espaces publics de la gare s'apprentent à faire l'objet d'une requalification majeure. Chemin des Crêts, rue Albert-Rieter, rue de la Lécheretta, place et avenue de la Gare, rue Nicolas-Glasson: au total, ce sont près de 3 hectares au cœur de Bulle qui changeront radicalement de visage. Tour d'horizon des principaux (ré)aménagements, dont la réalisation est prévue dès 2021 et jusqu'à fin 2023.

Le renouvellement des infrastructures ferroviaires et immobilières de la gare de Bulle suit son cours. Pour rappel, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont planifié la mise en service de la nouvelle gare pour décembre 2022. Parallèlement au projet des TPF «Programme Bulle» – le plus grand de ce type dans le canton – c'est tout un pan du centre-ville de Bulle qui connaîtra une mue en profondeur avec le réaménagement des espaces publics du quartier de la gare. Au total, près de 3 hectares au cœur de la cité sont concernés par cette requalification, dont la réalisation s'échelonne sur trois ans, de 2021 à fin 2023. Le périmètre de réaménagement s'étend du chemin des Crêts à la rue Nicolas-Glasson, en passant par la place de la Gare, la rue Albert-Rieter, la rue de la Lécheretta et l'avenue de la Gare. Objectifs: renforcer l'attractivité du chef-lieu de la Gruyère et la qualité de son cadre de vie.

LA RUE ALBERT-RIETER PREND DU GALON

Le déplacement de la gare de Bulle aura une incidence considérable sur sa relation historique avec la ville. Le centre de gravité de la cité migrera en effet vers l'ouest, de l'avenue de la Gare à la rue Albert-Rieter. Ainsi, celle-ci est appelée à devenir un axe majeur entre la nouvelle place de la Gare et le centre-ville historique. Son aménagement sera dès lors complètement repensé et la rue sera ré-

servée aux transports publics, à la mobilité douce et aux riverains.

Les autres rues concernées par le projet verront leurs aménagements requalifiés afin d'améliorer leur convivialité et de renforcer leur rôle structurant dans l'espace urbain. La place de la mobilité douce et des transports publics sera centrale, tout en maintenant l'accessibilité au centre-ville pour les transports individuels motorisés. Point fort et commun à tous les aménagements qui seront créés dans le secteur: la présence de végétalisation sera considérablement augmentée, grâce notamment à la plantation de plusieurs rangées d'arbres. Par ailleurs, les infrastructures feront l'objet d'une réfection: les collecteurs d'évacuation des eaux aujourd'hui en système unitaire seront remplacés par des collecteurs en système séparatif sur l'ensemble du périmètre concerné par le projet.

UNE NOUVELLE PLACE DE LA GARE

La nouvelle place de la Gare sera réservée aux piétons et aux vélos. Son aménagement est destiné à en faire un nouvel espace public majeur de la ville. Il se veut

La nouvelle place de la Gare sera réservée aux piétons et aux vélos. Son aménagement est destiné à en faire un nouvel espace public majeur de la ville.

à la fois un lieu de rencontre et un point d'articulation principal entre les différentes composantes de la nouvelle interface de la gare. Une végétalisation dense caractérisera son élément central ainsi que l'ouest de la place.

A proximité immédiate de la nouvelle place de la Gare, le réseau de bus urbains (Mobul) bénéficiera d'une nouvelle interface composée de quatre quais. Implantée à l'ouest, la gare routière pour les bus régionaux favorisera les transferts multimodaux. Comportant six quais aménagés à ciel ouvert, elle entrera en fonction parallèlement à la mise en service de la nouvelle gare ferroviaire. Elle sera complétée par des espaces dédiés au dépose-minute, à l'autopartage, aux taxis et au stationnement des

deux-roues. A noter qu'une attention particulière a été vouée aux futures marquises qui abriteront les arrêts de bus régionaux et urbains. Celles-ci ont fait l'objet de mandats d'étude parallèles (MEP) sur invitation, sous la forme d'un concours d'architecture. Intitulé «PAYI», le projet lauréat a séduit le jury par le design épuré de ses marquises qui s'inspire de la topographie et du panorama environnant des Préalpes fribourgeoises.

LA PREMIÈRE VÉLOSTATION DU CANTON

Dans le cadre de son plan d'action vélo lancé en 2015, la Ville de Bulle poursuit son engagement en faveur de la mobilité douce et de l'utilisation de la petite reine au quotidien. Afin de favoriser le transfert modal (combinaison «vélo + transport en commun»), une vélostation prendra place sous les installations ferroviaires de Bulle, sous le quai 1 et à niveau avec la place de la Gare. Une rampe dédiée aux cyclistes permettra une liaison sans obstacle avec la voie verte en direction de Planchy, en cours de réalisation. Première infrastructure du genre dans le canton, la vélostation bulloise pourra accueillir jusqu'à 250

Première infrastructure du genre dans le canton, la vélostation bulloise pourra accueillir jusqu'à 250 vélos, de manière sécurisée et personnelle, avec des casiers de rangement mis à disposition.

vélos, de manière sécurisée et personnelle, avec des casiers de rangement mis à disposition.

Quand bien même ce projet de vélostation peut fonctionner de manière autonome, le Conseil communal souhaite la présence de personnel afin d'assurer convivialité, lien social et qualité du service. Sensible aux questions d'intégration, l'Exécutif a dès lors décidé de privilégier la piste d'une exploitation revêtant une dimension sociale.

Infos
www.programme-bulle.ch



"Bulle verte"

Première Cité de l'énergie GOLD du canton

Cité de l'énergie depuis 2007, la Ville de Bulle est entrée dans le cercle des villes labellisées «European Energy Award GOLD». Elle est la première commune fribourgeoise à obtenir cette reconnaissance «en or». Un encouragement à poursuivre sur la voie de la transition énergétique et du développement durable.



Des mesures pour le futur:
Le réseau de bus urbains Mobul poursuit son développement.

Bulle, une ville en or

Ce printemps, la Ville de Bulle a vu sa politique volontariste en matière de développement durable récompensée par la labellisation Cité de l'énergie GOLD. Une reconnaissance qui fait d'elle la première commune du Canton à accéder à ce statut.

Cité de l'énergie depuis douze ans, la Ville de Bulle franchit une étape supplémentaire cette année en devenant Cité de l'énergie GOLD, la plus haute distinction, suisse et européenne, existant dans le domaine. Elle rejoint ainsi la cinquantaine de villes suisses récompensées par ce label dont Lausanne, Berne ou encore Montreux. Première et unique fribourgeoise de la liste, Bulle a su convaincre les experts de l'Association Cité de l'énergie – association soutenue notamment par le programme fédéral SuisseEnergie – par des mesures engagées en matière d'utilisation efficace et durable de l'énergie ainsi que de protection du climat et de la biodiversité.

Un label, plusieurs aspects

77, c'est le pourcentage de critères qui ont été satisfaits par la Ville de Bulle et qui lui ont permis de passer du label Cité de l'énergie standard au label GOLD – un minimum de 75% de satisfaction étant exigé. Être couronnée d'or, c'est mettre en œuvre des mesures exigeantes, mais aussi les appliquer dans de nombreux et variés domaines. Six axes font l'objet d'une évaluation tous les quatre ans pour l'obtention d'un label standard ou GOLD: l'urbanisme, les bâtiments et installations publics, l'approvisionnement et la dépollution, la mobilité, l'organisation interne et la communication.

Un engagement renforcé

Si le développement durable guide les décisions politiques de la Ville de Bulle depuis plusieurs années, notamment récompensées par une première labellisation Cité de l'énergie en 2007, des mesures renforcées lui ont permis de franchir le palier supérieur. Parmi les plus importantes, on trouve:



© Gruyère Energie

A l'image de l'école de la Condémine, de nombreux bâtiments publics sont équipés de panneaux solaires.

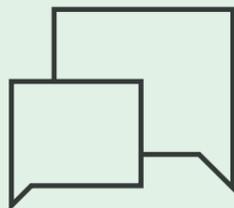
Des bâtiments et installations publics plus verts

La Ville de Bulle a défini une politique exemplaire en matière de développement durable pour ses propres installations et bâtiments. Pour y parvenir, la Ville se fournit en électricité verte. Elle a également raccordé près de 70% de ses bâtiments au chauffage à distance et a remplacé la grande majorité de l'éclairage public par des systèmes de dernière génération. La pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures est également fortement encouragée.



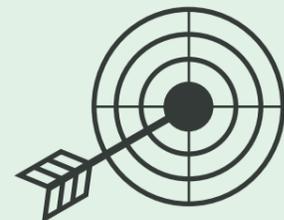
Des règlements révisés

Les dernières révisions du Plan d'aménagement local, du Règlement communal d'urbanisme et du Plan directeur des énergies contribuent à rendre Bulle encore plus verte en encourageant, depuis 2018, le recours aux énergies renouvelables ou encore en réservant les espaces verts. Un plan de revitalisation de la Trême a également été finalisé, favorisant le frai des poissons et limitant les risques de dangers naturels.



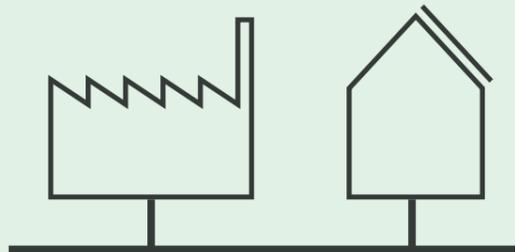
Des conseils et des collaborations

Afin de devenir Cité de l'énergie, la Ville de Bulle s'attache les services d'un délégué à l'énergie depuis 2015. Ce dernier se charge notamment de tenir une comptabilité énergétique pour la Commune et de la conseiller dans l'établissement de sa politique énergétique. Une prestation exercée par Gruyère Energie sur mandat de la Ville.



Des mesures pour le futur

Si la Ville de Bulle a déjà mis en œuvre de nombreuses mesures en faveur du développement durable, elle ne s'arrête pas là et dispose d'un plan d'action englobant divers projets pour le futur, comme l'extension du réseau de bus urbains Mobul ou l'obtention de la certification «VilleVerte Suisse».



Du chauffage écologique et économique

La Ville de Bulle a opté pour une politique volontariste en matière d'efficacité énergétique des bâtiments en soutenant activement par des règlements les raccordements et l'utilisation du chauffage à distance. Ce système, souvent cité en exemple, est alimenté majoritairement par du bois régional par les cinq centrales de chauffe de Gruyère Energie SA (entreprise en mains de la Ville à plus de 85%).



© Gruyère Energie



De la mobilité douce

Depuis 2015 et le lancement d'un plan d'action vélo, une forte promotion de la mobilité douce a été engagée à travers un grand nombre d'aménagements destinés à la petite reine: pistes cyclables, places de stationnement, contre-sens cyclables. Des vélos-cargos électriques ont également été mis à disposition des habitants (voir en page 8), ainsi que des pompes à vélo en libre-service.



L'Association Cité de l'énergie: 30 ans d'engagement

Cité de l'énergie, c'est d'abord l'histoire d'une plateforme lancée en 1988 sous l'égide du WWF Suisse, de la Fondation suisse de l'énergie et de la Société suisse pour la protection de l'environnement (actuelle Equiterre) dans le but de soutenir le développement des politiques énergétiques communales. Ce projet, rapidement soutenu par l'Office fédéral de l'énergie et intégré dans le programme «Energie 2000» du Conseil fédéral, a vu son statut changer en 1991: l'Association Cité de l'énergie est née. Le système de labellisations, récompensant communes, villes ou régions dont les efforts en faveur du développement durable sont supérieurs à la moyenne, a ainsi débuté. Les membres de l'Association ont dès lors fait de Schaffhouse la première Cité de l'énergie en 1991.

On compte aujourd'hui près de 450 labellisations, standard ou GOLD, en Suisse. Une opération dont l'importance va croissante, notamment grâce à l'adoption de la Stratégie 2050 par la Confédération. Le label Cité de l'énergie dispose également d'une reconnaissance et d'une harmonisation européenne à travers l'appellation European Energy Award. D'autres programmes en faveur du développement durable voient régulièrement le jour, comme la Société à 2000 watts ou l'Ecole de l'énergie.

En chiffres

111 km
la longueur du réseau de conduites de chauffage à distance sur le territoire communal

72%
des bâtiments communaux raccordés au chauffage à distance

100%
des bâtiments communaux alimentés en électricité renouvelable

63%
de déchets recyclés

53 km
de pistes cyclables

613
places de parc pour vélos

3
bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public

Infos
www.bulle.ch/energie

«Une grande satisfaction pour la Ville et ses habitants»

Trois questions à Jacques Morand, syndic de la Ville de Bulle, qui a eu l'honneur, comme ses collègues du Conseil communal, de voir sa ville couronnée d'or en avril dernier.

■ Que représente la labellisation Cité de l'énergie GOLD pour la Ville de Bulle?

Recevoir la distinction GOLD est une grande satisfaction et une fierté pour la Ville et ses habitants. Cette récompense est le fruit d'une politique engagée qui s'inscrit dans la continuité du travail de nos prédécesseurs. Ceux-ci avaient notamment obtenu en 2007 une première labellisation Cité de l'énergie plusieurs fois renouvelée. Nous remercions toutes les personnes, conseillers communaux et collaborateurs, qui ont contribué, de près ou de loin, à faire de Bulle la première Cité de l'énergie GOLD du Canton de Fribourg.

■ Comment les citoyens perçoivent-ils les mesures prises par la Ville en matière de développement durable?

Parmi les mesures destinées au grand public, nous avons pu relever un bon accueil de la campagne «Bravo, t'es à vélo» et des mesures qui y sont liées en faveur de l'utilisation du vélo en ville. La fréquentation en hausse du réseau de bus urbains Mobul est également un indicateur de succès, tout comme les diverses certifications obtenues telles que le titre de «Commune à papillons» de Pro Natura ou la reconnaissance européenne en matière de politique cyclable «Bypad». N'oublions pas qu'un important travail est réalisé au quotidien, de manière certes moins visible, à l'image de la tenue d'une comptabilité énergétique ou l'achat d'électricité 100% verte.

■ Avez-vous des projets que vous souhaitez particulièrement concrétiser pour une ville plus «verte»?

De manière générale, nous avons pour but de poursuivre et de renforcer le travail entrepris en matière de développement durable, tout en trouvant le meilleur équilibre entre investissements et efficacité écologique.



"Seniors

Création d'un «Espace Senior» à La Tour-de-Trême

Favoriser les liens entre les aînés: tel est l'objectif de l'«Espace Senior», lieu de rencontre pour les seniors en cours de création dans des locaux communaux sis à la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême. L'ouverture de ce centre est prévue dans le courant du deuxième semestre 2020.

Toute personne intéressée à participer à la mise sur pied de ce projet ou ayant des idées pour de futures animations est la bienvenue. Contact: 079 512 21 06 ou 079 410 99 81. Les activités proposées par l'association Espace Senior sont mises à jour sur le site www.espacesenior.ch. Réservez d'ores et déjà la date du vendredi 16 octobre 2020 à 15 h pour le couper de ruban du centre.

Appel aux bénévoles seniors

Dans le cadre d'un projet de soutien intergénérationnel, la Commission senior de la Ville de Bulle est à la recherche de bénévoles seniors prêts à donner de leur temps pour transmettre leurs connaissances à des jeunes de 16 à 25 ans. Le but est de les aider dans leurs démarches administratives ou leur parcours scolaire. Renseignements et inscriptions: Mireille Niquille, déléguée aux seniors, mireille.niquille@bulle.ch, tél. 026 919 18 17.

Les besoins des seniors bullois sous la loupe

Dans le cadre de l'élaboration d'un concept communal en faveur des seniors qui a pour objectif de favoriser leur autonomie pour un maintien à domicile, la Ville de Bulle avait envoyé un questionnaire à l'ensemble des citoyens bullois âgés de 60 ans et plus, puis organisé une rencontre participative appelée «World café seniors». Tour d'horizon des résultats de l'étude des besoins des seniors, qui permettra à la Commission senior de définir les mesures prioritaires à proposer au Conseil communal.

Plus de 4400 questionnaires avaient été envoyés l'été dernier aux habitants de Bulle âgés de 60 ans et plus. Objectif de la Ville de Bulle et de sa Commission senior: interroger les seniors sur leurs besoins et leurs attentes, mais aussi leurs compétences et leurs propositions. La démarche a été couronnée de succès, puisque plus de 1900 questionnaires ont été retournés, soit un taux de participation de 43% (dont 59% de femmes et 41% d'hommes, âgés de 72 ans en moyenne). L'analyse a porté sur les domaines prioritaires que sont: les infrastructures, l'habitat et les services, l'accompagnement social, la vie associative et communautaire, l'accès à l'information et la communication, ainsi que le développement personnel et le soutien financier.

Infrastructures, habitat et services

L'isolement des personnes âgées est malheureusement une réalité pour 39% des seniors ayant répondu au questionnaire. Il est naturel que la famille joue un rôle majeur dans le soutien des seniors à domicile. Le rôle des voisins pourrait toutefois prendre plus d'importance à l'avenir afin d'apporter une aide de proximité. Dans ce cadre, des actions devront être envisagées pour multiplier les occasions de rencontre et de partage avec le voisinage afin de créer des liens sociaux proches de leur domicile. Parmi les autres mesures à mettre en place, des solutions d'aide pour les personnes seules devront être déployées lorsque la famille ne peut pas soutenir le senior resté à son domicile.

Concernant l'habitat, 35% des seniors jugent leur lieu de vie inadéquat à leur situation. Les escaliers, les sanitaires inadéquats et l'absence d'ascenseur sont les trois principaux facteurs d'inquiétude. Les soucis de financement poussent les seniors à envisager un déménagement plutôt que d'entreprendre de lourdes transformations de leur appartement ou maison. Cependant, très attachés à la région, ils sont 97% à désirer rester à Bulle et à La Tour-de-Trême.

Accompagnement social

Sachant que les besoins d'accompagnement augmentent en vieillissant, les seniors de 70 à 75 ans – soit la majorité des personnes ayant répondu au sondage – font peu appel à de l'aide extérieure. Ils sont 85% à avoir répondu ne pas

bénéficier d'aide professionnelle. Par contre, 24% profitent d'une aide bénévole apportée par la famille, les amis et les voisins. A noter que certaines personnes renoncent à recourir à des services professionnels en raison des coûts ou du manque d'information.

Les services d'aide et de soins à domicile sont capitaux pour un maintien de la personne âgée chez elle. Si la famille est souvent mobilisée lors de l'apparition des premiers besoins, ce sont les organismes professionnels qui interviennent lorsque les besoins et la demande augmentent.

Si l'intégration des services d'aide et de soins à domicile est difficile au début, cela s'explique par la crainte de la personne âgée de se sentir limitée dans sa propre liberté et intimité. Cependant, l'aide devient indispensable lorsque de nouvelles contraintes ou d'autres besoins surgissent. Un sentiment de soulagement pour les proches aidants, voire de protection pour les seniors, est reconnu lorsqu'une présence régulière est assurée par les intervenants.

Vie associative et communautaire

De nombreux seniors apportent une aide régulière à leur entourage et en particulier à leurs petits-enfants. Loin du cliché de la personne âgée dépendante, les seniors actifs sont un pilier pour leurs proches. De la garde des petits-enfants au rôle de proche aidant, leurs activités se situent loin de toute reconnaissance sociale ou économique, mais sont indispensables au bon fonctionnement de la famille actuelle. Il est important de valoriser les contacts intergénérationnels et de reconnaître le rôle social et éducatif des aînés. Les prestations offertes par les proches aidants sont incommensurables. Il convient d'être attentif à éviter leur épuisement en proposant des relais, des possibilités de soutien. Un tiers des seniors est impliqué dans la vie associative, une des clés pour lutter contre l'isolement.

Un des enjeux de notre société est de promouvoir l'intégration sociale des seniors, mais également d'intégrer les ressortissants étrangers, moins familiarisés avec ce type d'engagement communautaire.

Information et communication

Comme mentionné précédemment, certains seniors ne bénéficient pas d'aide par manque d'information ou de communication. La presse locale et *Le bulletin* communal de-

meurent incontestablement les moyens d'information les plus utilisés par les seniors. Suivent les sites internet, l'Administration communale et le bouche-à-oreille.

A l'heure actuelle, seuls 24% des seniors disent utiliser internet pour s'informer. Ce taux va probablement augmenter ces prochaines années avec le décalage des générations. Dans les questions ouvertes proposées dans le sondage, certains aînés ont émis le souhait que le nombre de publications du journal communal soit augmenté afin d'être mieux informés des actualités de la région. L'importance du rôle de l'Administration communale est également soulignée, que ce soit pour répondre en direct aux personnes venant au guichet ou pour publier des informations sur le site internet de la Ville.

Développement personnel et soutien financier

Le développement personnel ainsi que l'épanouissement social contribuent à la qualité de vie des seniors et à leur maintien à domicile. Pour plus de 80% d'entre eux, la perte d'autonomie est le souci principal, suivie par la prise en charge de la santé. La question des «problèmes financiers» arrive en troisième position. Malgré l'extension de la prévoyance vieillesse, plus d'un cinquième des retraités sont encore considérés comme menacés de pauvreté. Dans ce contexte, parmi les mesures à mettre en place, il s'agira de se pencher sur la question de l'aide financière à apporter aux seniors dans le besoin.

Plan de mesures prioritaires à définir

La Ville de Bulle remercie chaleureusement tous les seniors qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire ainsi que les membres de la Commission senior, la déléguée aux seniors et le personnel de l'administration. Tous ont contribué à la réalisation de cette étude qui permettra de définir un plan de mesures prioritaires dans le cadre d'un concept communal bullois en faveur des personnes âgées en cours d'élaboration.

Infos

Retrouvez le rapport complet sur: <https://www.bulle.ch/seniors/14240>

Retour sur le «World café seniors»

Le 29 février dernier, une cinquantaine de seniors ont pu s'exprimer sur les 8 thèmes proposés dans le cadre d'un «World café seniors» intitulé «Quelles mesures pour favoriser l'autonomie et/ou l'épanouissement des seniors?». Les participants avaient trois votes à leur disposition. Ils ont ainsi pu opter pour les mesures qui leur semblaient les plus importantes. Les mesures avaient été proposées par les seniors eux-mêmes dans les réponses libres du questionnaire. Voici, par ordre décroissant, les 10 mesures qui ont remporté le plus de suffrages:

1. Des logements adaptés à prix modérés.
2. Une zone piétonne au centre-ville.
3. Davantage d'espaces verts (aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite).
4. Mobul: davantage de dessertes des quartiers périphériques, la gratuité ou l'augmentation de la validité du billet, davantage de bancs aux arrêts de bus.
5. Des trottoirs sécurisés.
6. La mise en place d'activités intergénérationnelles et culturelles.
7. La création d'une carte offrant des rabais aux seniors dans le besoin.
8. Des conférences sur le maintien des capacités physiques et cognitives.
9. La mise en place d'un service d'aide pour le ramassage des déchets à domicile.
10. La création d'une brochure d'informations.

Un moment de partage a agréablement terminé cet après-midi au caractère convivial et constructif.

Qualité de vie

Prix jeunesse et famille: appel à candidatures

La Ville de Bulle, en collaboration avec la Commission jeunesse et famille, lance pour la cinquième année un appel à candidatures pour le Prix jeunesse et famille. Objectif: récompenser et valoriser l'engagement ou l'émergence d'un projet futur en faveur des générations jeunes ou moins jeunes qui viennent d'ici ou d'ailleurs.

Ce prix s'adresse aux associations et individus œuvrant sur le territoire communal. Les associations ou personnes peuvent présenter une de leurs activités ou un projet qu'elles souhaitent concrétiser et ayant un impact positif sur l'environnement en faveur de la jeunesse et de la famille.

Le lauréat se verra décerner un prix d'une valeur de 1000 francs. Dépôt des candidatures jusqu'au 1^{er} septembre 2020.

Le 4^e Prix jeunesse et famille de la Ville de Bulle a été attribué à la troupe de théâtre amateur des Tréteaux de Chalamala pour son projet «Pérennité de la Saint-Nicolas à Bulle - Projet de création d'un nouveau char».

Infos

www.bulle.ch > Actualités communales
Renseignements: 026 919 18 64



Accompagnement social

15%
bénéficient d'une aide professionnelle

24%
bénéficient d'une aide bénévole



Information et communication

Les canaux prioritaires sont Le bulletin, la presse et le bouche-à-oreille



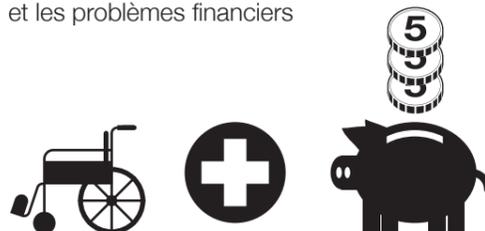
Vie associative et communautaire

69%
des seniors apportent de l'aide à leurs proches ou à des tiers



Développement personnel et soutien financier

Les soucis principaux des seniors sont la perte d'autonomie, la santé et les problèmes financiers



Infrastructures, habitat et services

51%
vivent en couple

39%
vivent seul



Les besoins des seniors

«Grandir à Bulle»: à l'écoute des besoins des enfants et des jeunes

La Ville de Bulle a lancé le projet «Grandir à Bulle» afin de développer une politique communale de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. A travers un processus participatif incluant l'Administration communale, les partenaires de la société civile concernés, les parents, les enfants et les jeunes, elle entend définir une stratégie de politique enfance-jeunesse incluant le volet de la petite enfance.

Planifié sur deux ans, le projet «Grandir à Bulle» se compose de plusieurs étapes de consultations visant à fournir à la Ville de Bulle les informations nécessaires au développement et à la priorisation d'objectifs et de mesures adaptés aux besoins. Deux sondages ont été envoyés ce printemps aux parents et aux partenaires associatifs afin de mieux connaître leurs besoins. Les données récoltées sont en cours d'analyse.

Cet automne, des rencontres permettront aux partenaires de discuter et d'approfondir les résultats des sondages. Conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, les enfants et les jeunes auront également l'occasion de se faire entendre sur les sujets qui les concernent. L'implication de ce public dans le projet aura lieu au printemps 2021.

Des mesures aussi pour la petite enfance

La Ville de Bulle développe depuis plusieurs années son Service de la jeunesse qui met sur pied des mesures destinées aux 6-25 ans: l'animation socio-culturelle, le travail social hors murs et le soutien à l'insertion professionnelle en sont les exemples principaux. Pour cette tranche d'âge, le projet représente la possibilité de procéder à une évaluation et à une amélioration des mesures existantes.

En ce qui concerne la petite enfance, la commune pourrait développer certaines nouvelles mesures qui seront définies avec la collaboration des parents et des partenaires. De ce processus découlera une stratégie dédiée aux 0-25 ans.

Un comité de pilotage interdisciplinaire composé entre autres des deux conseillères communales en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, Chantal Pythoud et Marie-France Roth Pasquier, a été créé pour ce projet qui bénéficie du soutien financier de l'Etat de Fribourg (40 000 francs) et du programme Primokidz2 ainsi que d'une aide méthodologique de la Haute Ecole Nordwestschweiz.

Solidarité

Soutien d'urgence Covid-19

Des associations de la Gruyère restent mobilisées pour aider les personnes dans le besoin.

POUR L'AIDE ALIMENTAIRE, CONTACTER

Les Cartons du Cœur
Tél. 079 764 01 49
Chaque mardi de 19 h à 20 h 30

L'association Saint-Bernard du cœur
Tél. 077 450 40 44
Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

L'association Table couvre-toi
Tél. 026 913 18 13

POUR TOUTE AUTRE AIDE, CONTACTER

Caritas Gruyère
Tél. 026 913 11 22
Du lundi au vendredi | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la Gruyère Tél. 079 211 46 78

Le service social de la paroisse réformée
Tél. 026 913 00 72 ou 079 766 40 88
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Le service solidarité/diaconie des paroisses catholiques de Notre-Dame de Compassion
Tél. 076 690 15 89

L'AFAG (Fondation pour l'aide aux familles de la Gruyère)
Tél. 077 472 83 41

"Mobilité douce

Plateforme Bikeable.ch

Un passage dangereux? Du stationnement pour vélos qui manque? La plateforme www.bikeable.ch vous permet d'annoncer les problèmes rencontrés à vélo et les aménagements cyclables que vous appréciez sur le territoire bullois. Bikeable.ch est également disponible sous forme d'application mobile.

Mes vacances dans la région

La faute à ce satané coronavirus, vos projets de vacances sont tombés à l'eau et vous passerez l'été à Bulle? L'occasion de (re)découvrir notre belle région. Vous trouverez ci-dessous quelques bons plans pour s'aérer l'esprit parmi les nombreuses activités qui demeurent possibles en ces temps particuliers (voir www.la-gruyere.ch).



© Agence DepArt

Le vélo, solution multiple en temps de pandémie

Transports publics vides, routes désertées, travail à domicile: la crise sanitaire que nous traversons change considérablement nos modes de vie et notre mobilité. En Suisse et dans le monde, le vélo pourrait tirer son épingle du jeu. Les nouvelles mesures prises par la Ville de Bulle vous prouvent que pour aller vite, faire ses courses ou partir en balade, le vélo, c'est LA solution!

En temps de pandémie, se déplacer à vélo permet de prendre l'air, faire de l'exercice et se déplacer rapidement, tout en respectant la distanciation sociale et en évitant les embouteillages. Bulle se prête particulièrement bien à la pratique du vélo: les montées sont rares et tout est rapidement accessible.

DES MARQUAGES AU SOL

Saviez-vous qu'il suffit de pédaler 8 minutes depuis le centre de La Tour-de-Trême pour rejoindre la gare de Bulle? Pour mettre en évidence la petite taille de la commune quand on la parcourt à vélo, la Ville de Bulle, dans le cadre de son plan d'action vélo, va réaliser de nouveaux marquages au sol qui indiqueront les directions et les temps de déplacement à vélo jusqu'aux principales destinations. Laissez-vous guider et redécouvrez votre ville à la force du mollet!

Transporter ses achats ou emmener ses enfants en balade dans la région: beaucoup pensent que le vélo n'est pas adéquat pour ça... et ne connaissent pas [carvelo2go](http://carvelo2go.ch)! Cette plateforme permet d'emprunter facilement un des trois vé-



los-cargos disponibles à la pharmacie Saint-Roch, à La Tour-de-Trême ainsi qu'à la brasserie Le Moderne et au restaurant Le 43, à Bulle.

LOCATIONS DE VÉLOS-CARGOS OFFERTES PAR LA VILLE

Avec leur grande caisse de transport à l'avant et leur profil allongé, les vélos-cargos sont facilement reconnaissables. Notamment grâce à leur assistance électrique, ils sont plus maniables qu'ils n'en ont l'air. Profitez de les emprunter et de les tester gratuitement: la Ville de Bulle offre les 100 prochaines locations (durée maximale de 4 heures). Enregistrez-vous simplement sur le site internet www.carvelo2go.ch et entrez le code 7514-9532-3693-8511 lors de la réservation du vélo-cargo. Si vous croisez un de ces étranges engins sur votre chemin, pensez qu'à Copenhague, même la princesse Mary y recourt pour emmener ses enfants à l'école!

Infos
www.bulle.ch/velo



© Académie de la mobilité du TCS



Le saviez-vous?

Vous souhaitez apprendre de nouvelles choses sur notre belle région?

(Re)découvrez le sentier du lac de la Gruyère sous une nouvelle version avec l'application no-vilé. Grâce à 7 balades d'environ 1 h 30, apprenez-en plus sur la Gruyère, sa faune, sa flore, sa géologie et son histoire. De 3 à 5 panneaux didactiques expliquent un aspect, avec des surprises en réalité augmentée grâce à l'application.

Vous aimez les sensations fortes?

Alors la vallée des tyroliennes à Charmey se prête parfaitement à un moment inoubliable en hauteur. Un parcours avec des tyroliennes allant jusqu'à 300 mètres relie le sommet de Vounetz à la station intermédiaire.



© Charmey Aventures

Ou vous êtes plutôt sportif?

Deux itinéraires de descente à VTT vous attendent au Berra Bike Park. Faites le plein d'adrénaline et enchaînez les descentes grâce au télémixte qui vous transporte avec votre VTT au départ des pistes.



© LGT

Infos
www.la-gruyere.ch